Image not found or type unknown

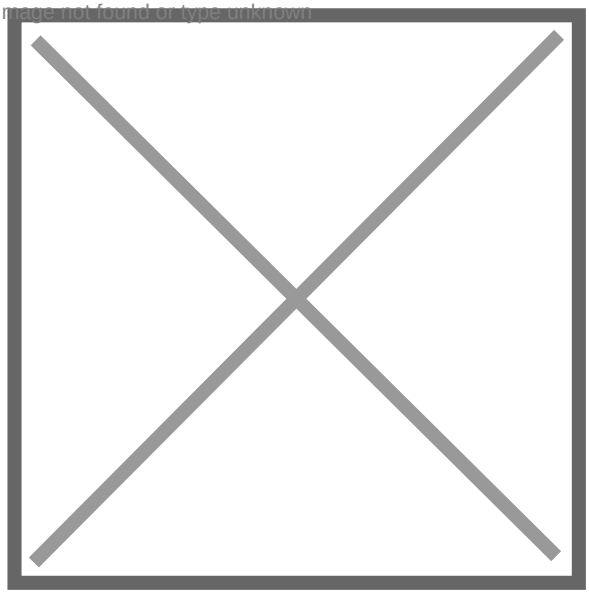

Email de mécontentement à ma direction

Par **Pascal75000**, le **05/05/2018** à **09:54**

Bonjour,

Hier , une personne d'un autre service m'a fais des reproches verbales , car étant en congé le soir , j'avais poubelle pas organiser un truc pendant mon absence et ma meme dit que c'était une faute professionnel .Pourtant la direction que j'avais vu quelques jours avant a ce sujet m'a dit ce débrouiller avec justement cette personne.
Hier soir en colère par ces critiques , j'ai fais un email a la direction en expliquant cela et en demandant une organisation pour mes prochain congé j'ai stipuler , ne pas avoir aimer les propos reçu , j'ai bien sur mis en copie la personne concernée et mon responsable

Pensez vous que j'ai eu tort de faire cela ?

Par **jodelariege**, le **05/05/2018** à **10:51**

bonjour que veut dire(entre autre) "j'avais poubelle pas organiser un truc pendant mon absence ....)
de façon générale il n'est pas bon de réagir sous le coup de la colère :il faut toujours tourner 7 fois sa langue dans sa bouche avant de dire quelque chose ou d'aller faire un tour avant d'écrire un mail qui pourrait vous porter tord.

Par **morobar**, le **05/05/2018** à **15:27**

Hello @jodelarige,
Vous paraissez avoir compris, pouvez-vous expliciter la question ?
[citation] j'avais poubelle pas organiser un truc pendant mon absence [/citation]
??????????
[citation]et en demandant une organisation pour mes prochain congé [/citation]
??????????

Par **Pascal75000**, le **05/05/2018** à **15:29**

Si j'avais vu avec ma direction , qui m'avais confirmer s'en occuper et cette personne était toute énervée en me disant que je commettais une faute professionnel , alors que pour moi , mes congés étaient bien organiser et j'avais tout prévu .Dans mon email , j'explique que j'ai été tres vexé de me voir entendre cela en public et que cela n'avait pas lieu d'être et que je demandais que pour mes prochain congés qu'une organisation soit mise en place pour me remplacer sur certaine taches.
J'étais tellement vexé hier que mon email a été fais sous de la colère , mais sans rien dire de méchant dans cet email.
J'ai juste expliqué mettre fais engueuler par xxxx alors que nous avions organiser la tache et que je demandais a ce qu'une organisation sois mise en place la prochaine fois.

Vous pensez que je vais avoir des ennuies ?

Par **Pascal75000**, le **05/05/2018** à **16:19**

Desolé , je sais pas pourquoi ce mot " poubelle " est la

mer excuses

Par **Tisuisse**, le **06/05/2018** à **07:55**

Bonjour,

Alors, réécrivez la phrase telle que vous voulez et pour qu'on puisse la comprendre.

Merci.

Par **Pascal75000**, le **06/05/2018** à **10:40**

Je suis ouvrier et ce vendredi, date de mon départ en congé, une personne d'un autre service m'a fait des reproches verbaux car, étant en congé le soir, comme quoi je n'avais pas organisé mon remplacement, pour une tache bien précise, pendant mon absence et m'a même dit que c'était une faute professionnelle. Pourtant, la direction que j'avais vue quelques

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

jours avant à ce sujet, m'a dit de me débrouiller justement avec cette personne.

Hier soir, en colère par ces critiques, j'ai fait un e-mail à la direction en expliquant cela et en demandant une organisation pour mes prochains congés. J'ai stipulé ne pas avoir aimé les propos reçus. J'ai, bien sûr, mis en copie à la personne concernée et à mon responsable.

Je ne pense pas que ce soit à un simple ouvrier d'organiser mon travail pendant mon absence. Je pense que les paroles de l'autre personne étaient sous le coup de la colère mais se prendre une engueulade devant plein de personnes, c'est dure à encaisser.

J'espère avoir été plus clair !

Par **morobar**, le **06/05/2018** à **11:02**

Oui.
C'est à la direction dont c'est en réalité une obligation essentielle que d'organiser celui-ci et de pourvoir au remplacement d'un salarié en congés réguliers.
Vous avez rapporté vos difficultés à l'employeur, c'est là aussi votre rôle.

Par **Pascal75000**, le **06/05/2018** à **11:36**

Est ce une faute d'avoir dit a la direction le comportement un peu excessif de la personne qui m'a pris en grippe ce jour la et de l'avoir mis en copie de cet email.
J'ai fais cet email dans le but que la direction comprenne ma demande et non pour porter préjudice a qui que ce soit .J'ai des email datant de plus de 5 semaines ou je demande qui me remplace pendant mes congés.
J'espere ne pas avoir d'ennui avec cet email , je suis en vacances et ça me ronge cette histoire

merci

Par **morobar**, le **06/05/2018** à **16:00**

Rassurez vous, le code du travail vous protège (art.1152-2) pour avoir dénoncé un fait de harcèlement.

Par **Pascal75000**, le **06/05/2018** à **18:06**

Merci de votre soutien , j'espère que cela ira

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés